



POURQUOI VERSER VOTRE TAXE AU LEPRP L'OUSTAL

Notre Vocation

- ☞ Développer les compétences de demain
- ☞ Acquérir une polyvalence de compétences pour intervenir dans de nombreux domaines de la vie locale : services aux personnes, animation de la vie associative, participation au développement touristique local, pour s'insérer dans le secteur des services et/ou poursuivre ses études.
- ☞ Offrir un ensemble de compétences, de savoirs, de savoir-être et savoir-faire dans le domaine du service à la personne tout en appréhendant la dimension locale et les ressources du territoire.

Nos Objectifs Pédagogiques

- ☞ **L'insertion professionnelle** : permettre à chaque jeune de réfléchir à son orientation scolaire et professionnelle
- ☞ **La citoyenneté** : proposer des actions éducatives favorisant l'acquisition de compétences citoyennes
- ☞ **Un accompagnement** individuel de formation : le parcours individuel est mis en œuvre par la concertation entre les équipes pédagogiques et la vie scolaire.

Nos Forces

- ☞ Une structure à taille humaine qui facilite le suivi éducatif
- ☞ Un lycée dynamique avec de nombreux partenariats et une ouverture sur son territoire
- ☞ Participation au dispositif Erasmus dans le cadre de la coopération internationale
- ☞ La semaine à 4 jours avec la mise en place de projets pédagogiques

Nous soutenir c'est :

- ☞ Soutenir la formation
- ☞ Développer les compétences de demain

Chaque versement contribue au financement d'action et d'investissement essentiels pour nos jeunes.

Pour continuer à proposer une offre de formation de qualité, nous comptons sur votre soutien.



TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

Mode d'emploi

👉 Quand verser votre taxe d'apprentissage ?

Entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2020

👉 Comment verser au Lycée L'Oustal ?

- 👉 Par chèque
- 👉 Par virement

👉 Code UAI de l'établissement : 0311842J



